

Procès-Verbal de Séance

DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

SÉANCE DU 5 novembre 2018

Nombre de Conseillers : L'an deux mille dix-huit
- en exercice : 12 le cinq novembre à dix-huit heures et trente minutes
- présents : 9 le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni
- votants : 9 en session ordinaire à la Mairie de La Neuville-Roy,
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

Date de la convocation : 26 octobre 2018.

Présents : Mesdames Jennifer MEBREK et Virginie LARSONNIER, Messieurs Jean PECHO, Julien BONNEMENT, Xavier DENEUFBOURG, Thierry MICHEL, Philippe LE CAM, Thomas LESUEUR et Thierry HOUPY.

Absents excusés : Mesdames Aurélie BERGERON et Annie LUCAS

Absents :

Suppléants présents : Madame Catherine VINCENT

Secrétaire de séance : Xavier DENEUFBOURG

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation à l'unanimité des présents.

1) Subvention exceptionnelle aux classes découvertes 2019 (N°29/2018)

Le Président informe les membres des projets de classes découvertes pour 2019 pour les classes de Mesdames Bâisse, Cazier et de Monsieur Gaudiard. Le programme de ces classes découvertes a été joint à la convocation.

-Madame Bâisse et Madame Cazier, séjour en Touraine

Les classes de CE1- CE2 et CMI-CM2 de Légantiers partent du 1^{er} au 5 avril 2019 au centre d'accueil « La Salaise » à Chédigny.

Au programme : Visite du Château Médiéval de Loches, Ateliers Pédagogiques, Promenade en bateau, Journée au Parc de Beauval. Il y a 40 élèves partants sur 40.

Le coût du séjour est de 409€ par élève. Des subventions ont été demandées et des actions sont organisées par les enseignantes et les Parents d'élèves, la coopérative participera à hauteur de 1500€.

-Monsieur Gaudiard, séjour Astronomie en Belgique

La classe de CMI-CM2 part du 18 au 22 mars 2019 avec une classe de Moyvillers à l'Euro Space Center à Transinne en Belgique.

Au programme : Activité autour de l'astronomie, Visite de la Citadelle de Dinant, Visite du Château de Bouillon. Il y a 26 élèves partants sur 26.

Le coût du séjour est de 422€ par élève. Des subventions ont été demandées et des actions sont organisées par les Parents d'élèves.

Monsieur le Président rappelle que la subvention était de 32€ en 2016 et 2017 lorsque 3 classes partaient. En 2018, suite à la fermeture d'une classe à Montiers, 2 classes étaient parties et la subvention avaient été ré-évaluée à 35€ par élève.

Monsieur le Président propose de revenir à une participation de 35,00 € par élève partant en classe de découverte en 2019, ce qui engendrait une participation à hauteur de $(40+26)*35=2\ 310€$.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder 35,00 € par élève partant en classe de découverte en 2019 et pour ce faire d'inscrire les ressources nécessaires au budget 2019.

2) **Règlement Intérieur 2018-2019, modification des modalités d'inscription pour les mercredis (N°30/2018)**

Monsieur le Président, comme évoqué lors du dernier conseil syndical, propose une modification au Règlement Intérieur 2018-2019 concernant les modalités d'inscription pour les mercredis « Périscolaire ».

En fait, le règlement 2018-2019 approuvé le 23 mai 2018 avait instauré une inscription à la journée uniquement pour les mercredis. Cette disposition ne convient pas à certaines familles. Après avis de l'équipe de direction périscolaire et échange avec les membres du Syndicat, il est proposé de revenir sur une inscription à la demi-journée pour les mercredis « Périscolaire ».

Il convient de délibérer de nouveau sur le règlement intérieur.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir les inscriptions pour les mercredis « Périscolaire » à la demi-journée.

Le nouveau Règlement 2018-2019 sera transmis aux familles de façon dématérialisée.

3) **TIPI, paiement par carte bleue (N°31/2018)**

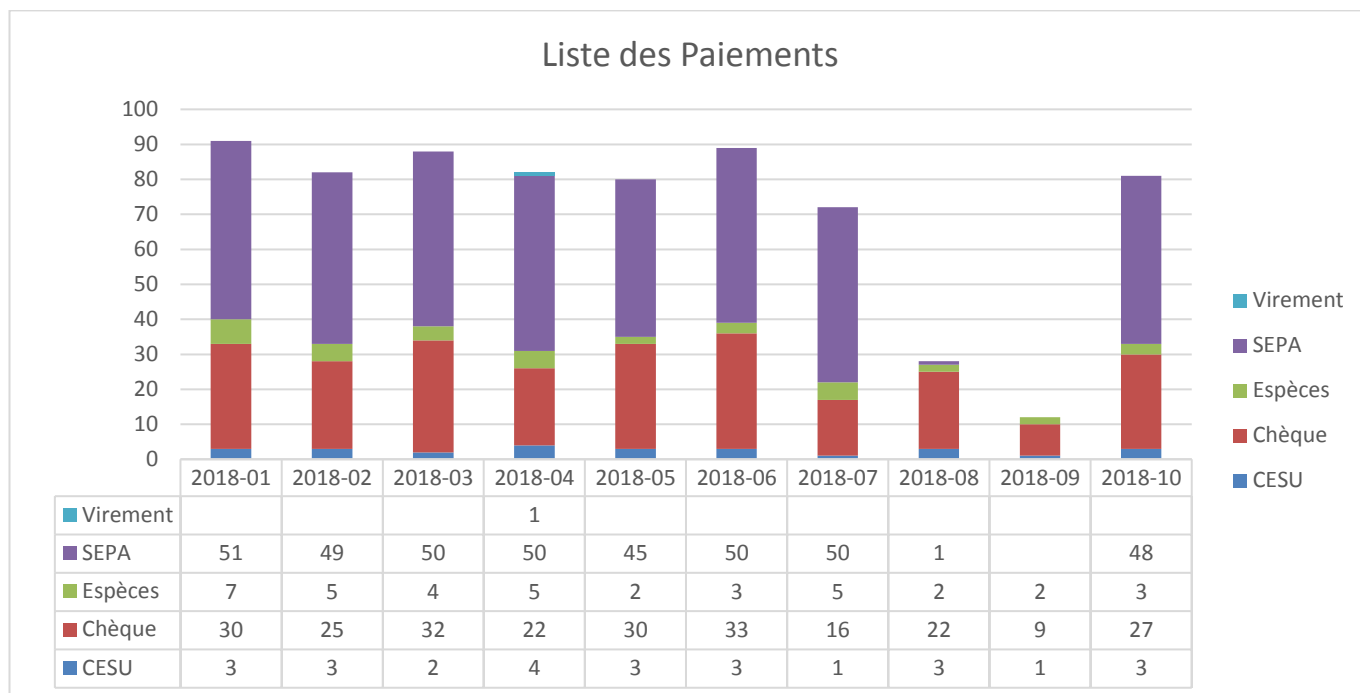
Le décret N°2018-689 du 1^{er} août 2018, relatif à l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne pour l'ensemble des créances, définit un calendrier en fonction du montant annuel des recettes.

Pour notre syndicat scolaire, l'obligation arriverait au 1^{er} juillet 2022.

Compte-tenu de la volonté du Syndicat de simplifier les démarches pour les familles, en complément du prélèvement automatique mise en place début 2016. Monsieur le Président propose aux membres d'initier les démarches pour la mise en place d'un paiement par carte bleue via l'application Tipi de la DGFIP, application qui deviendra **PayFiP** prochainement.

Il informe que ce service est payant, 0.1 % de commission prélevée par transaction. Ce pourcentage a baissé et est désormais équivalent au coût que représente l'envoi des chèques à Lille en Lettre suivie.

Monsieur le Président présente la répartition des modes de paiements sur l'année 2018. Le prélèvement SEPA représente 65% des sommes encaissées.



Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention d'adhésion Tipi auprès de la DGFIP et de démarrer les tests pour une mise en place en septembre 2019.

4) Régie d'avance - suppression (N°32/2018)

Monsieur le Président rappelle l'ouverture d'une régie d'avance par délibération N°18/2016 le 21 juin 2016 à la suite de la reprise de la gestion du périscolaire en autonome. Cette régie d'avance avait été ouverte pour donner la possibilité à la directrice de faire des achats par chèque. Après 2 ans, cette régie n'a jamais été utilisée. Monsieur le Président propose aux membres de la fermer.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fermer la régie d'avance.

5) Indemnité au receveur (N°33/2018)

Par courrier du 31 août, Madame la Perceptrice nous demande de prendre une délibération quant à son indemnité. Monsieur le Président rappelle, que depuis 2014, cette indemnité n'a pas été versée. Monsieur le Président propose cette délibération compte tenu de la phase de travaux de construction et du changement de secrétaire en 2017-2018

L'indemnité se décompose en 2 parties
 Indemnité sur gestion 12 mois : 354.65€
 Indemnité de budget : 30.49€

A précompter : 34.11€

Soit 351.03€

Monsieur le Président propose aux membres d'appliquer un taux de 50% sur l'indemnité, soit 175.52€

Une discussion s'anime sur le sujet, l'indemnité pour les vacations de conseil réalisées par le comptable du Trésor fait débat dans les collectivités depuis quelques temps.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour le versement d'une indemnité avec un taux de 50%.
 Le vote requiert 5 ABSTENTIONS et 4 POUR ne permettant pas d'avoir de majorité.
 Monsieur le Président propose un second tour recueillant 4 POUR et 5 CONTRE.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, avec 4 POUR et 5 CONTRE refuse le versement de l'indemnité au receveur.

6) Projet Ecole Numérique Innovante et Ruralité (N°34/2018)

Monsieur le Président informe avoir reçu les éléments courant septembre concernant l'appel à Projet de l'Education National « ENIR ».

Le dossier est à remettre avant fin novembre. Un travail a été effectué avec les écoles du regroupement pour monter un projet d'informatisation du RPC dans l'objectif d'avoir une structure évolutive permettant de développer le numérique à l'école et au périscolaire via une connectivité totale à la fibre, à du matériel de projection dans les classes et à du matériel pédagogique tel que tablettes, visionneuses, écrans tactiles.

Si notre projet est retenu une participation à hauteur de 50% des équipements peut être obtenue (à hauteur de 7000€). Ce projet a été discuté dans les Conseils d'école et reçoit le soutien de Madame l'Inspectrice.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le président à déposer un dossier sur l'appel à projet « ENIR » de l'éducation Nationale.

7) Informations

- Monsieur le Président rend compte du démarrage des travaux du RPC. L'aménagement piloté par la commune de La Neuville-Roy n'a pas pris de retard et a permis de donner l'accès au chantier du RPC le 12 octobre comme prévu. L'Entreprise Eurovia a démarré le montage de la plateforme et le passage des réseaux. L'Entreprise de Gros Œuvre, Hainault s'installera mi-novembre.
- Les membres ont été conviés ce soir à une réunion de chantier en présence de Monsieur Hérichard et ont pu avoir un état précis de l'avancement du chantier.
- Monsieur le Président informe que la consultation pour l'assurance Dommage Ouvrage a été lancée le 17 octobre 2018.
- Monsieur le Président revient sur la cérémonie de Pose de la 1^{ère} Pierre du 4 octobre. Il tient à remercier les membres présents à la réunion de préparation du jeudi 27 septembre et toutes les personnes impliquées le jour J pour la mise en place et le déroulement de cette cérémonie.
- Monsieur le Président revient sur les 3 conseils d'école qui se sont déroulés, celui de La Neuville-Roy a lieu demain. Il remercie les membres présents.
- Monsieur le Président donne les chiffres de fréquentation de l'Accueil de Loisirs ouvert du 22 au 26 octobre. 30 enfants en moyenne avec 2 jours à 34n sur le thème de le ciel et l'Espace avec une sortie au musée de l'Air du Bourget. Monsieur le Président informe avoir reçu plusieurs demandes des familles pour une ouverture aux vacances de Noël et des demandes pour prise en charge de l'accueil de juillet.
- Monsieur le Président informe avoir reçu la confirmation par courrier du 22 octobre que la subvention demandée à la Région des Hauts de France a été voté à l'unanimité en Commission le 19 octobre dernier.
- Monsieur le Président informe avoir eu un retour de la CAF sur la demande de subvention, notre dossier doit passer en commission mi-novembre, un retour devrait nous parvenir courant décembre.
- Monsieur le Président informe avoir organisé 2 visites de groupe scolaire, le premier à Breuil le Vert, le second à Creil. Les visites auront lieu le mardi 6 novembre.
- Monsieur le Président informe avoir organisé une visite de la classe immersive de Microsoft à Paris, le rendez-vous prévu le 31 octobre a été décalé au xxx.
- Monsieur le Président informe de la prochaine commission PeDT le 15 novembre 2018 à 18h30 à la salle Verte pour établir le bilan de l'année 2017-2018 et pour mettre à jour notre document avec le nouveau « Plan mercredi »
- Monsieur le Président informe de la Commémoration du 11 novembre, les écoles feront une commémoration le 9 novembre, les élus disponibles sont les bienvenues.
- Monsieur le Président informe avoir rempli une demande d'agrément pour les services civiques. Il semble opportun de réfléchir à l'ouverture du RPC et à la charge de travail notamment en communication entre familles, enseignants, personnel et syndicat.
- Monsieur le Président informe que Dorine Galek, en Contrat PEC a fait sa formation BAFA du 22 au 26 octobre qui a été validée. Elle effectuera son stage au centre de loisirs de Moyvillers aux vacances de Pâques.

- Monsieur le Président rend compte des avancés sur les tests pour la mise en place du prélèvement à la source. Les fiches de paies de novembre prendront en compte le nouveau format avec une simulation du prélèvement.
- Monsieur le Président informe les membres de la diffusion de la Lettre d'information N°2 le 9 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 19 heures 37

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Syndical du 5 novembre 2018 a comporté six délibérations.

1	Subvention exceptionnelle aux classes découvertes 2019	Délibération N°29/2018
2	Règlement Intérieur 2018-2019, modification des modalités d'inscription pour les mercredis	Délibération N°30/2018
3	TIPI, paiement par carte bleue	Délibération N°31/2018
4	Régie d'avance - suppression	Délibération N°32/2018
5	Indemnité au receveur	Délibération N°33/2018
6	Projet Ecole Numérique Innovante et Ruralité	Délibération N°34/2018

Signature des Membres du Conseil Syndical

Thomas Lesueur Présent	Julien BONNEMENT Présent	Jean PECHO Présent	Annie LUCAS Absente
Thierry HOUPY Présent	Thierry MICHEL Présent	Virginie LARSONNIER Présent	Philippe LE CAM Présent
Jennifer MEBREK Présente	(Titulaire Pronleroy) Absent	Xavier DENEUFBOURG Présent	Aurélie BERGERON Absente